

Lorsqu'une question de ce genre est mise devant la chambre, où est le ministre responsable ? Il a dit à la chambre qu'il n'avait jamais vu ce rapport, et je comprends facilement pourquoi il a quitté la chambre, car il est difficile de trouver une admission plus complète de négligence, de la part du ministre responsable que la déclaration qu'il a faite, que, l'année dernière, il a dépensé \$30,000 pour amener ici des délégués dans le but d'étudier nos ressources, et que, jusqu'à ce jour, le 11 mai, il ne s'est pas donné la peine de jeter un coup d'œil sur leur rapport. Était-ce parce qu'il était trop occupé à surveiller son élection, ou était-ce parce que d'autres affaires absorbaient le temps qu'il devait consacrer à des devoirs pour lesquels il était payé ? Mais déjà près d'une année s'est écoulée, sans qu'il ait vu ce que ces gens ont rapporté au sujet des ressources du Canada. Dans une circonstance, il a dit qu'il doutait qu'il existât un pareil rapport et dans une autre circonstance, il a dit que le haut commissaire avait le rapport en mains, et ensuite il a dit que le rapport lui avait été adressé, et qu'il l'avait renvoyé au haut commissaire sans le lire. Le ministre de la justice a admis que le rapport était venu au Canada, et que, sans avoir été lu, il a été renvoyé en Angleterre, et qu'il avait télégraphié pour le faire revenir au Canada et qu'il serait ici dans quelques jours. Telle est la position actuelle. Rien de plus indigne d'un gouvernement, qui prétend respecter les règles de l'équité—je ne dis pas faire ce qui est équitable, parce qu'il y a longtemps qu'ils ont renoncé à cela—ne pourrait être fait que ce qu'il a fait aujourd'hui dans cette question. Les intérêts de l'agriculture leur sont chers, lorsqu'ils jugent à propos de faire la déclaration de pareilles sympathies, mais, lorsque vient le moment d'agir, oh sont-ils ? Mon honorable ami de Norfolk-nord (M. Charlton), a déclaré que ce rapport contient des attaques sérieuses contre la politique fiscale de l'administration, et qu'il a lieu de croire que pour cette raison, on a cru devoir le soustraire aux regards du public. Si tel est le cas, nous pouvons comprendre comment le gouvernement s'est emparé des fonds publics et en a fait un usage frauduleux dans l'intérêt de son parti. Le ministre de la milice semble s'intéresser à cette question. J'espère que du moment que ses collègues, le ministre de l'agriculture et le ministre de la justice, ont dégoûté de cette chambre, il aura assez d'esprit militaire pour se lever et défendre l'attitude prise par le gouvernement sur cette question. Je n'ai aucune confiance dans la proposition du ministre de la justice, que cette question devrait être ajournée. Il semble que cette motion a été faite pour des fins dilatoires, en vue de frustrer les fins de la justice, et je ne saurais admettre la doctrine que les fins de la justice puissent être frustrées à la demande du ministre de la justice, qui est tenu de défendre les intérêts de la justice.

M. LISTER : Nous avons entendu fréquemment l'argument des cris, employé par les députés de la droite, et spécialement par ceux des bancs en arrière. Ils répondent à une argumentation par des hurlements à l'adresse de l'Orateur, et par une conduite qui ferait honte à un conseil ordinaire de comté. Dans une question comme celle-ci, où il s'agit des droits du peuple du pays, lorsque les ministres quittent leurs sièges et que les honorables membres de la droite ne montrent pas assez de courage pour défendre le refus d'adopter la motion de mon

honorable ami de Huron (M. McMillan), les messieurs de la droite se réfugient dans un hurlement.

En refusant de donner des informations sur une question très importante pour les intérêts du pays, le gouvernement fait absolument fi des droits reconnus des représentants du peuple. Les honorables ministres, avec une majorité de 60 dans cette chambre, croient qu'ils peuvent mépriser les désirs de la minorité, qu'ils peuvent se fier sur leurs adhérents pour les appuyer, lorsqu'ils ont droit et encore plus fortement, lorsqu'ils ont tort. Cela a été affirmé il y a un instant. La conduite du gouvernement dans cette question est des plus honteuses. Je dis qu'ils font fi des représentants du peuple dans ce parlement, et je dis, de plus, que la notion du ministre de la justice a pour but bien marqué d'étouffer les informations que cette motion tend à obtenir. Examinons la situation réelle de la question. Il a été admis que le gouvernement, par l'intermédiaire de son agent ou du haut commissaire, sir Charles Tupper, à Londres, qui a choisi ses propres amis comme délégués, a payé ces derniers à même les fonds publics du Canada, en vue d'engager des immigrants à venir au Canada. Ces délégués—des gens honnêtes, sans aucun doute—ont examiné les lieux, ils ont voyagé d'un bout du pays à l'autre, et ils ont constaté que la politique fiscale de ce gouvernement était hostile aux intérêts des immigrants qui pourraient être engagés à venir ici, et ils firent un rapport en conséquence à sir Charles Tupper. Ce rapport n'était pas la propriété de sir Charles Tupper, ou de sir John Thompson, ou du ministre de l'agriculture, qui n'ose pas aujourd'hui rencontrer la chambre sur ce sujet, mais c'était la propriété du peuple du Canada, et le gouvernement n'avait pas plus le droit de supprimer ce rapport que de supprimer tout autre document public. Lorsque le ministre de l'agriculture fut questionné, l'autre jour, il répondit, sur ce ton doux, qu'on lui connaît, avec un sourire enfantin et bénin, comme celui du Chinois païen, qu'il n'avait jamais lu le rapport, et que son secrétaire ne l'avait jamais lu, mais qu'il l'avait empaqueté et renvoyé à sir Charles Tupper. L'honorable ministre s'imagina-t-il qu'il existe assez de crédulité dans cette chambre pour que pareille déclaration soit acceptée, sans observations ? Un document important lui a été adressé comme membre du gouvernement, pour être approuvé ou désapprouvé par le gouvernement, et il est renvoyé à sir Charles Tupper, dans le but de le faire imprimer, si cela est nécessaire, en Angleterre, et le ministre de l'agriculture est assez naïf pour affirmer qu'il ne l'a jamais examiné, que son secrétaire ne l'a jamais examiné, que son sous-ministre ne l'a jamais examiné, mais qu'il l'a mis sous enveloppe et qu'il l'a adressé à sir Charles Tupper, et c'est la dernière nouvelle que nous en ayons eue.

Le fond de la question, c'est que ces hommes qui gouvernent le pays, ont essayé d'influencer les délégués ; ils ont essayé de leur faire comprendre qu'ils ne devaient pas faire mention de la politique du parti dominant dans le pays, que cela serait désagréable au gouvernement ; qu'il serait déloyal de parler de la grande politique nationale ou de dire qu'elle retardait ou gênait les progrès du pays. Mais, M. l'Orateur, il paraît qu'il ne savait pas à qui ils avaient affaire. Ils avaient affaire à des hommes qui n'étaient rien moins que disposés à dissimuler la vérité, à des hommes décidés à dire la vérité, en dépit des cajoleries des membres du